

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 9 (1979)
Heft: 12

Rubrik: Mes souvenirs : au conseil général de Bursins

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sans réfléchir plus loin que le bout de mon nez, je me suis écriée: non! Jeune n'est pas opposé à vieux. Si l'on parle en termes de logique, vieux est effectivement opposé à jeune dans le temps... mais il y a tant de jeunes qui sont vieux avant l'âge et de vieux jeunes à 75 ans...

Comme dit si bien Balzac: «Un de ces hommes nés vieux...»

Mais pourquoi le mot «vieux» est-il si souvent considéré comme péjoratif, tabou? En parlant de son grand-père, on dira rarement: c'est un vieux. On mettra des gants pour dire suavement: une personne âgée.

Et pourtant, on n'hésite pas à dire «un jeune»: il ne nous viendrait pas à l'idée de dire: une personne peu avancée en âge. Sacrée langue française!

Sans compter le nombre de qualificatifs «choisis et distingués» qui ne se donnent qu'aux vieux, justement: vieille baderne, vieux schnock, vieille taupe, vieux tableau...

Pourquoi ne dirait-on pas, dans le même ordre d'idées: jeune schnock, jeune bonze, jeune birbe?

Et que dire des expressions telles que «croulants», «vioc»? Je connais des gens de 30 ans à peine que l'on peut qualifier de «croulants». Eh oui!

Bien sûr, (il faut bien que je me rassure un peu), il existe des termes d'amitié tels que: mon vieux, ma vieille... de ces noms populaires qu'on prononce en se tapant dans le dos...

Le dictionnaire donne deux fois plus de définitions du mot «vieux» que de son antonyme. Etrange...

Une seule chose nous concernant, nous les jeunes, n'est guère flatteuse: jeune = novice, inexpérimenté.

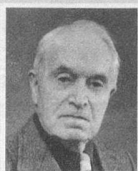
«Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années» a dit Corneille dans l'un de ses grands jours...

Et «prendre un coup de vieux», hein?

On peut tout aussi bien prendre un coup de... jeune, sans pour cela retomber en enfance... Se sentir jeune et plein d'allant à 80 ans, s'enrichir sans cesse grâce aux contacts humains, n'est-ce pas une excellente manière de «prendre un coup de jeune»? Cette expression, comme par hasard, ne figure dans aucun dictionnaire!

En conclusion, je me permettrai de dire en toute modestie que, pour moi, âgée de 20 ans, tout âge de la vie mérite d'être reconnu à sa juste valeur; et que si tous les hommes le voulaient, les barrières tomberaient les unes après les autres, les personnes âgées vivraient en communion parfaite avec les jeunes, il n'y aurait plus de discriminations entre générations... Trop beau pour être vrai?

Sophie Baud



André Chabloz

Mes souvenirs

Au Conseil général de Bursins

C'est un jour maussade de décembre: un vent âpre fouette le grésil qui tourbillonne dans le village. Après le repas de midi, il fait bon s'attarder dans la douce chaleur des cuisines. Mais à 2 heures, Julien, le garde-police, a mis en branle la plus grosse cloche de l'église: un événement important va se produire. Dans les maisons, des portes s'ouvrent, des hommes en sortent qui se dirigent vers l'Hôtel du Soleil; il en vient des maisons foraines: de Melly au fond des champs, de la Cortillaude à l'orée de la forêt. Tous ont revêtu un broussetout de laine, gris ou brun, et se dirigent d'un pas pressé vers le long corridor d'où un escalier aux marches usées les conduit dans la salle du Conseil général. Là, une tôle protège le plancher grossier contre les éclats du feu. Des flocons fondus dégoulinent des vitres embuées. Fixé au plafond, un abat-jour de fer blanc rabat une douce lueur qui permet au secrétaire de lire dans le livre ouvert devant lui.

Le préfet s'est levé, décidé, énergique, devant cette cinquantaine de citoyens que la digestion et la chaleur de la salle rendent somnolents. Il apporte le salut du Gouvernement aux élus des récentes élections communales qu'il félicite; il est venu les assermenter. Ceint d'une écharpe verte et blanche, il représente l'Etat, le Pays, en magistrat qui a acquis l'expérience des hommes; il parle avec autorité, debout derrière la table, les mains posées devant lui; il s'exprime avec aisance en une langue accessible à tous ses auditeurs qui semblent indifférents à ses paroles dont ils garderont pourtant le souvenir.

Assis à côté du préfet, le secrétaire établit la liste des citoyens présents;

écrite à la hâte, elle sera recopiée chez lui à l'écriture ronde ou gothique et son registre des procès-verbaux contiendra des textes calligraphiés, truffés de phrases et de noms enluminés, et toute la vie de la commune sera contenue dans ce fort registre: les réfections de routes, les locations de terres, les canalisations construites, les ventes de bois.

Les citoyens sont venus endimanchés pour la circonstance. Rasés de frais, ils regardent le magistrat avec une attention soutenue. L'un est resté coiffé de son bonnet à poils. Les souliers crottés déposent de la boue sur le plancher mal raboté. Attentifs, ils ne perdent pas un mot de ce que dit le préfet qui va procéder à l'assermentation.

Chacun se lève à l'appel de son nom et prononce le serment en levant la main droite.

– Promettez-vous de respecter les Constitutions cantonale et fédérale, de travailler de tout votre pouvoir au bien de la commune, à son honneur et profit? Parmelin Elie?

– Je le promets.

– Prod'hom Albert?

– Je le promets.

– Menthonnex Gustave?

– Je le promets.

Ainsi se succèdent les 5 promesses des municipaux auxquelles s'ajoute une sixième: celle du syndic. Mais tous ces serments ont détendu l'atmosphère; quelques conseillers allument un cigare, une pipe, et les bouffées de fumée font un nuage qui monte vers la lampe électrique.

Avant de quitter la salle, le préfet adresse ses vœux à tous les élus pour une heureuse législature. Il ôte son écharpe verte et blanche qu'il serre dans un carton, prend son tube et sort avec dignité, salué par tous les conseillers qui se lèvent lorsque s'ouvre la porte.

Mais avant son départ, les municipaux l'invitent à l'auberge pour boire un verre de St-Vincent.

A. C.

Illustration de René Burnand, extraite de «Terre où j'ai vécu» (1937).

